



<http://www.goyrans.fr>
mairie@goyrans.fr

LE PETIT GOYRANAIS

« À LA UNE »

- **La rentrée scolaire** (voir en pages 3 à 5)
- **Conférence-débat sur les addictions** (voir en page 5)
- **Le projet « jeunes »** (voir en page 6)
- **Le lien social et les lieux de convivialité** (voir en page 7)
- **Présentation de l'association « Confluences Garonne-Ariège »** (voir en page 7)
- **Réunion publique : compte-rendu de mandat de l'équipe municipale** (voir en page 3)

État Civil

Naissance

De Lucas ROQUES, le 30 juin 2009.

Décès

Le 27 juillet 2009, de Aurélie FRANCK, née le 2 janvier 1925.

Comité de rédaction « LPG » : Susan Barke, Martine Petit-Anoro, Karine Ramon,
Pascal Lacroix, Jean-Louis Robert, Stéphane Schaak

Comité des Fêtes : Interview du Président

Né à l'issu de la réunion constitutive du 4 mars 2009, le Comité des Fêtes de Goyrans a eu la lourde charge d'organiser la fête annuelle de notre village les 26, 27 et 28 juin.

À l'heure du bilan, la rédaction du LPG a rencontré Éric SCHMITT, le Président du tout nouveau Comité des Fêtes de Goyrans ; nous vous restituons ici l'interview qu'il nous a accordée.

– **Le Petit Goyranais :** *Que peut-on dire de cette première manifestation organisée par ce nouveau comité des fêtes que tu présides ?*

– **ÉRIC SCHMITT :** Avant toute chose je tiens à remercier l'ensemble du comité pour le courage et l'efficacité dont il a fait preuve tout le long des 3 jours de la fête communale. Merci aussi à la municipalité qui a tenu ses engagements en matière d'aide financière et logistique. Merci enfin à tous les bénévoles qui ont participé à leur niveau pour faire de cette fête une réussite. **La fête est l'affaire de tous les Goyranais, aussi j'en profite pour dire à ceux qui veulent renforcer l'équipe qu'ils sont les bienvenus au Comité des Fêtes.** Pour répondre de façon concise à la question posée je dirai que l'édition 2009 fut une grande réussite.

– **LPG :** *Votre programmation a lié les classiques de la fête tels que le village gourmand, les tournois de pétanque ou de foot, avec des activités nouvelles comme le Karaoké du vendredi soir ou les jeux en bois du samedi après midi. Cela veut-il dire que nous allons vers une « autre fête » ?*

– **ÉRIC :** Il n'est nullement question de changer les choses qui marchent et auxquelles les goyranais sont attachés ; l'ouverture au Karaoké est l'occasion de faire participer le plus grand nombre de personnes possible et reconnaissons que nous avons beaucoup ri, ce vendredi soir. Les jeux en bois pour enfants procèdent d'une autre démarche ludique, mais aussi ils rappellent une tradition artisanale locale et montrent des objets qui ont traversé le temps.

– **LPG :** *Toi qui est un spécialiste des soirées dansantes (Éric est occasionnellement disc-jockey), quel jugement portes-tu sur l'orchestre d'André LUC ?*

– **ÉRIC :** Les membres du bureau m'ont fait confiance sur le choix de l'orchestre. Il fallait trouver un programme musical qui respecte toutes les générations, musette en début de soirée pour faire danser les anciens et une musique plus moderne tard dans la nuit pour les plus jeunes d'entre nous. Je pense qu'André LUC a parfaitement répondu à ces attentes.

– **LPG :** *L'activité des forains est, semble-t-il,*

un élément indispensable à la fête. Cette année, sans que nous en soyons prévenus, les autos tamponneuses n'ont pas été installées à Goyrans. Comment faire pour que les forains s'inscrivent dans un projet commun avec le comité des fêtes ?

– **ÉRIC :** Les forains constituent une corporation indépendante avec laquelle il est difficile d'établir un programme concerté. Cette année les autos tamponneuses se sont installées dans un autre village pour des raisons commerciales, sans que nous puissions trouver une solution de remplacement. Nous nous efforcerons d'établir une relation avec les forains dès le début de l'année 2010, en espérant construire avec eux une relation de confiance.

Personnellement, je n'envisage pas la fête sans les forains.

– **LPG :** *Organiser une fête de village demande des moyens humains et financiers non négligeables, dans ce domaine es-tu satisfait des résultats obtenus ?*

– **ÉRIC :** Concernant les moyens matériels de la commune, ils sont insuffisants pour ce genre de manifestation, qui réunit le samedi soir environ 500 personnes. Aussi il est nécessaire de faire appel aux communes voisines, Lacroix-Falgarde et Aureville, qui répondent à notre demande ; nous les remercions vivement. Merci également au personnel communal pour le soutien logistique qu'il a apporté dans la préparation des installations.

Pour ce qui est des moyens financiers, disons qu'ils proviennent à égalité de la subvention communale, de la collecte auprès des goyranais, et du sponsoring des commerçants locaux.

Cette année, l'ensemble de ces moyens a permis de boucler le budget de la fête dans des conditions satisfaisantes.

– **LPG :** *Pour cette fin d'année, le comité des fêtes a-t-il des projets d'animation ; nous pensons en particulier au réveillon de la Saint Sylvestre ?*

– **ÉRIC :** Le réveillon est aujourd'hui au cœur de la réflexion du comité ; c'est une décision qui se prendra en bureau après avoir examiné les offres qui seront faites.

Mais d'ores et déjà j'ai le plaisir de vous annoncer la fête de la bière, le 3 octobre 2009.

Vous pouvez contacter Éric SCHMITT à l'adresse mail suivante : ericsschmitt@9online.fr

Les travaux de l'été

Cette année, au rythme de nos moyens financiers, nous avons entrepris un certain nombre de travaux d'amélioration des établissements communaux. L'été, avec les vacances scolaires et l'utilisation parcimonieuse de la salle des fêtes, est la période idéale pour entreprendre ces travaux.

La salle des fêtes a bénéficié d'un nettoyage en profondeur de la part d'une entreprise goyranaise ; nous avons conclu avec cette même entreprise un contrat de maintenance périodique, notamment pour la propreté des vitres.

Dans deux classes de l'école élémentaire, la moquette des revêtements muraux a été déposée et les murs ont été repeints.

Les serrures des portes des bâtiments communaux sont en cours de remplacement. La fermeture des fenêtres sera sécurisée par des verrous. Ces travaux commencés à l'école élémentaire se poursuivront à la mairie et à la salle des fêtes. La distribution des clés de la salle des fêtes fera l'objet d'un protocole entre la mairie et les utilisateurs réguliers.

Le presbytère commence sa mutation, la première étape étant d'installer notre locataire à l'étage dans les meilleures conditions de confort. L'espace libéré au rez-de-chaussée ainsi que le jardin feront l'objet d'un projet communal ultérieur.

À notre demande les services du SICOVAL ont complété la signalisation horizontale du sens unique autour de la place des Marronniers ; un complément de service a été demandé pour la rentrée.

Premier compte rendu de mandat du conseil municipal

Au début de son mandat, le Conseil Municipal a pris l'engagement de vous rendre compte, tous les 18 mois, des actions menées par l'équipe. Le premier compte-rendu de mandat aura lieu le **vendredi 2 octobre à 20h30** à la Salle des Fêtes.

Cette réunion à laquelle vous êtes tous conviés sera l'occasion de faire le point sur les réalisations effectuées, de vous exposer les projets en cours et leur état d'avancement, de recueillir vos idées et vos propositions et de répondre à vos questions.

Rentrée scolaire 2009-2010

École élémentaire

Comme indiqué dans le LPG n°9, la rentrée des classes aura lieu le **jeudi 3 septembre**. La semaine scolaire est portée à 4 jours. **Il n'y aura pas école le mercredi** et les horaires seront les suivants : 9h-12h et 13h30 -16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

À Goyrans, cette rentrée scolaire 2009-2010 se fera aussi sous le double signe du renouvellement du personnel (enseignant et communal) et de l'innovation technologique.

- Renouvellement du personnel enseignant

Nadine COUTUREAU a obtenu une mutation à Aureville, nous lui souhaitons un bon séjour chez nos voisins. Nadine sera remplacée à la direction de l'école élémentaire par madame Audrey SOUTÉRAT, nouvelle venue à Goyrans.

La répartition des classes se fera de la façon suivante :

CP / CE1 : Patricia VIGROUX
CE2 / CM1 : Valérie ROUGIER
CM1 / CM2 : Audrey SOUTÉRAT (Directrice)

- Renouveau du personnel communal

Le départ de Nadine MIRABEL nous a conduits à repenser l'activité du temps périscolaire des enfants pendant leur séjour à l'école ; aussi nous avons recruté mademoiselle Caroline QUONDA ANTONIO dans une fonction d'animatrice. Caroline sera chargée exclusivement de l'accueil des enfants et de l'animation du temps non scolaire. Nous souhaitons, en accord avec les enseignants et les parents, que ce poste s'accompagne d'un véritable projet d'éducation. Par ailleurs, Geneviève étant en congé maladie, l'intérim de son poste sera assuré par madame Sandrine ROUVEUR. Ainsi la propreté des locaux sera assurée en ce début d'année par Yvette et Sandrine. Nous souhaitons à Geneviève un prompt rétablissement.

- L'innovation technologique

Au dernier trimestre de l'année scolaire 2008-2009, les enseignantes du primaire ont déposé, avec le soutien de la Mairie, un dossier de demande de subvention visant à équiper l'école d'une classe numérique mobile. Ce projet a été retenu par l'Inspection Académique et sera donc subventionné dans le cadre du plan « École Numérique Rurale » (qui s'intègre dans le « Plan de Relance pour l'Économie » du gouvernement). L'aide accordée représente 80% du montant total hors taxes de l'investissement.

Une classe numérique se compose d'un ensemble mobile et communiquant comprenant notamment des ordinateurs « élèves », un ordinateur « enseignant », un tableau blanc interactif, l'accès à des ressources partagées et à internet haut-débit, ainsi que des logiciels d'enseignement novateurs et des ressources numériques pédagogiques.

L'objectif est d'accéder aux outils et aux méthodes d'enseignement les plus modernes ; le tableau blanc interactif notamment donne une nouvelle dimension pédagogique en promouvant la participation active de tous les élèves, la créativité et les interactions avec l'enseignant. Des échanges par vidéo en temps réel avec des classes d'autres écoles (équipées) sont également envisageables, ainsi que la collaboration à distance sur des projets communs.

Ce projet sera finalisé avec les enseignantes à partir de la rentrée.

École Maternelle

Cette année, l'ensemble des écoles d'Aureville, Clermont le Fort et Goyrans fonctionneront sur un rythme scolaire hebdomadaire de 4 jours. Les horaires sont les mêmes qu'à l'école élémentaire : 9h-12h le matin et 13h30 -16h30 l'après-midi, les lundi, mardi, jeudi, et vendredi. La rentrée des classes aura lieu le **jeudi 3 septembre. Il n'y aura pas école le mercredi.** Ce jour-là, les enfants pourront être accueillis au centre aéré du SICCA à Lacroix-Falgarde.

L'estimation des effectifs est de 72 enfants, répartis comme suit :
28 en petite section, 31 en moyenne section et 13 en grande section (enfants goyrans).

Les équipes restent inchangées :

- Philippe GAFFIÉ, le directeur prend les plus grands et une dizaine de moyens. Il sera aidé par Martine ALONSO.
- Dominique CAILHOL garde la majorité des moyens et quelques petits déjà scolarisés l'an dernier. Elle sera aidée par Marie-Jo TREIL.
- Pascale BLAZY accueillera les petits et sera aidé par Hélène DERS.

Marie-Jo TREIL continue à assurer l'accueil de la garderie du matin à partir de 7h30. Carine VERGÉ et Annie JEANGÉRARD s'occupent toujours de la garderie du soir de 16h30 à 18h30. Elles gèrent aussi la pause méridienne avec Hélène DERS.

Des travaux de sécurité et d'entretien de l'école ont été effectués cet été, en particulier au niveau de la cantine (ventilation sous le bâtiment, réfection du plancher, changement du revêtement de sol, rideaux). Le nouveau jeu d'extérieur commandé par les enseignants n'a pas encore été reçu.

Remplacement des préfabriqués en bâtiments en dur : Un accord sur le financement des travaux a été trouvé entre les trois municipalités, en fonction du nombre d'habitants de chaque commune au dernier recensement INSEE (Aureville 33%, Clermont le Fort 24,5% et Goyrans 42,5%). Celui-ci ne sera effectif qu'après la modification des statuts du SIEMCA, validée par les trois conseils municipaux et la préfecture. Les négociations reprendront en septembre. Nous souhaitons que 2009 soit l'année des accords et 2010 celle des travaux.

Conférence sur les addictions

Les rentrées scolaires, au collège ou au lycée, sont des moments où l'adolescent ressent le besoin d'exprimer son autonomie et son indépendance vis-à-vis des parents ; c'est l'époque où il est essentiel pour lui d'exister vis-à-vis des copains. Il peut s'en suivre des compétitions entre adolescents, pas toujours anodines. Ces conduites à risques peuvent conduire à des formes d'addiction. On entend par conduite addictive, la relation de dépendance, aliénante, envers un produit toxique ou non. Les addictions les plus connues concernent la drogue, l'alcool ou le tabac.

En ce début d'année scolaire, mais aussi parce que nous sommes conscients que de tels comportements existent à Goyrans, nous avons décidé d'organiser une conférence-débat pour en parler avec vous, parents ou ados, le :

Vendredi 18 septembre 2009 à 20h30, Salle des fêtes de Goyrans

Dans un souci de prévention, cette réunion est organisée en collaboration avec l'association ARPADÉ (Association Régionale de Prévention et d'Aides aux Dépendants et aux Exclus), partenaire privilégié du SICOVAL.

Activités du Foyer Rural 2009-2010

Le programme des activités du Foyer Rural pour la rentrée 2009 vous a été distribué.

Les activités pour enfants (Théâtre, Roller-Sport Co, Guitare, Poterie, Judo) et pour adultes (Poterie, Chorale, Peinture sur bois, Hatha yoga, Théâtre, Gym Tai-So, Œnologie, Loisirs créatifs, Anglais perfectionnement) sont reconduites.

En guise de nouveautés pour la rentrée, du Yoga pour les enfants à partir de 6 ans et de la Sophrologie Caycédienne pour les adultes seront proposés. Deux sessions de formation de secourisme seront également organisées, de 20h00 à 23h00 les 18-19-25-26 novembre 2009 ou les 19-20-26-27 mai 2010.

Nous vous rappelons que les inscriptions se dérouleront le **vendredi 4 septembre de 17h00 à 19h00** et le **samedi 5 septembre de 10h00 à 12h00** à la Mairie (Salle du Conseil).

Pour le judo, les inscriptions auront lieu le **jeudi 10 septembre** de **17h00 à 19h00** à la Salle des Fêtes. Toutes les activités reprendront à partir du lundi 5 d'octobre, sauf l'atelier loisirs créatifs adultes qui reprendra le jeudi 24 septembre.

Que vous soyez ou non intéressé par ces activités, vos suggestions et/ou contacts dans d'autres domaines sont toujours les bienvenus. Et si c'est un peu de temps que vous souhaitez donner, l'équipe des bénévoles formant le Foyer Rural sera toujours ravie de vous compter dans ses rangs.

Projet « jeunes » : Construire un four banal* écologique

Lors de notre dernière rencontre en juillet 2008 avec les jeunes goyranais-es, l'envie de rendre le village plus convivial avait été évoquée. Une proposition, soutenue par plusieurs d'entre eux, fut de construire des barbecues sur la place derrière la mairie. Leur proposition fut même de les construire eux-mêmes avec des matériaux fournis par la commune. De son côté, la municipalité avait à cœur de construire un bâtiment à partir de matériaux écologiques.

L'idée continua d'avancer après avoir rencontré l'association « Collectif au pied du mur ». Cette association, contactée pour ses compétences en bâti écologique et en auto-construction, nous proposa de construire un four à pain, protégé d'un petit bâtiment.

L'association intervient principalement pour des collectivités territoriales. Elle profite de chantiers, commandés par celles-ci, pour former qui veut à diverses techniques d'auto-construction écologique.

Ainsi le but du premier chantier prévu pour les prochaines vacances de pâques sera de construire les murs de l'abri grâce à trois techniques différentes de construction à base de terre (le pisé, le torchis et la bauge). Un deuxième chantier, en mai-juin, permettra à un four à pain de voir le jour sous cet abri. Ces deux chantiers s'adressent en priorité à nos jeunes goyranais-es, mais aussi à toute personne désirant se former à ces techniques de construction. L'association « Collectif au pied du mur » aura soin de recruter ses stagiaires à Goyrans comme ailleurs avec la seule volonté de partager sa passion et ses savoirs.

Nous espérons que ce bâtiment et ce four à ossature bois et mur de terre/paille deviendront des éléments remarquables de notre petit patrimoine bâti. Nous avons en tout cas à cœur que ces constructions soient inspirées de la tradition de l'existant. Tout comme nous avons à cœur que ce lieu devienne aussi convivial que nos jeunes l'ont souhaité au départ de ce projet.

Vous trouverez plus d'informations sur les modalités d'inscription aux deux stages dans un prochain numéro du « Petit Goyranais » et sur le site : www.goyrans.fr

Julien SAVONET

*

banal: vient d'un ancien impôt appelé le ban. Pour moudre le grain, cuire le pain, il fallait se rendre à un moulin ou un four appartenant au seigneur local.

Le lien social

Nous en avons beaucoup parlé ... Donnons-lui un sens !

Parmi les demandes ou les remarques les plus fréquemment émises par les habitants de Goyrans, il y en a deux auxquelles nous allons essayer prochainement d'apporter une réponse :

- le manque de commerces au village ;
- la fermeture du café qui permettait de se rencontrer, de se retrouver de manière informelle.

Nous envisageons la création d'un marché hebdomadaire le mardi soir à partir de 17 heures. Nous sommes en train de prospecter auprès de commerçants itinérants (marché bio et producteurs locaux).

Si dans l'immédiat il est difficile d'envisager l'ouverture d'un café, nous mettrons à disposition un local municipal ouvert à tous, pour permettre aux goyransais de se rencontrer, bavarder, avoir des activités communes. Il sera possible d'y passer boire un café ou un thé, partager un gâteau, lire le journal ou une revue, voir une exposition, entreprendre une activité.

Pour présenter ce projet et en parler avec vous, nous organisons une rencontre à la Mairie de Goyrans, Salle du Conseil :

le Jeudi 17 Septembre 2009 à 17 heures.

Venez nombreux et si vous ne pouvez pas venir merci de nous faire connaître votre intérêt pour ce projet en contactant Martine Petit-Anoro, Robert Guillen ou Christiane Bonne par l'intermédiaire de la Mairie (05 61 76 35 64, mairie@goyrans.fr).

L'association ConfluenceS ; vers un parc naturel régional

L'association « ConfluenceS Garonne-Ariège » a pour but, à terme, la création d'une réserve naturelle régionale.

Ce projet vise la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel des rives de l'Ariège et de la Garonne aux portes de Toulouse. Le territoire est appelé à couvrir notamment la ripisylve, les zones humides, les ramiers, les falaises et les coteaux et concerne en particulier une partie des terres de notre commune. Au côté du Sicoval, signataire de la charte de territoire « ConfluenceS Garonne-Ariège », la municipalité de Goyrans, dont un représentant est membre du conseil d'administration de ConfluenceS, a la volonté de s'engager de façon durable dans la mise en place de cette réserve naturelle régionale. L'ambition de tous les partenaires porte sur cinq axes : La protection des milieux, la mise en œuvre d'une gestion concertée et durable du territoire, la valorisation des activités économiques respectueuses des milieux, le développement de la sensibilisation et de la citoyenneté face aux questions d'environnement et enfin le renforcement de l'identité de ce territoire.

Afin de faire connaître cette démarche, nous vous invitons à la présentation du site Internet de l'association « **ConfluenceS Garonne-Ariège** » qui se déroulera le :

Vendredi 25 Septembre 2009 de 18h00 à 19h30
Salle du Conseil à la Mairie de Goyrans

Aujourd'hui, nous proposons aux responsables d'associations, aux animateurs, aux enseignants, aux habitants et aux riverains de s'associer à notre démarche en venant dans un

premier temps s'informer. Les initiatives sont dès à présent les bienvenues pour faire vivre ces lieux et cet espace de tranquillité, creuset d'une grande richesse d'habitats naturels. Plusieurs associations, dont certaines seront présentes, comptent parmi les partenaires et signataires de la Charte de territoire : Caminarem, Nature Midi Pyrénées, Reflet, Venerque Eaux Vives sont à nos cotés, ... « Pour rapprocher les hommes et la nature ».

Programme des interventions du 25 septembre :

- Projection du site « ConfluenceS Garonne-Ariège »
- Les ambitions du projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR)
- Des initiatives pédagogiques vers les scolaires
- Débat
- Apéritif à base de produits du terroir

Si vous souhaitez en connaître plus sur ce projet, venez débattre, intervenir, poser vos questions et échanger vos avis et vos envies.

Pascal DUVERT

* Ripisylve du latin « ripa » rive et « sylva » forêt. Ripisylve signifie forêt riveraine, couvert végétal linéaire sur une largeur de 30 à 50 mètres en bord de rivière.

Informations Administratives

Cartes de bus scolaire

Les cartes de bus pour le transport scolaire sont à retirer à la Mairie.

Inscription sur les listes électorales (rappel)

En mars 2010 auront lieu les élections régionales. Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et désirant le faire doivent se rendre en Mairie entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2009, munies de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire (rappel)

Les personnes nées en 1993 doivent venir s'inscrire en Mairie dès leurs 16 ans, munies de leur livret de famille et d'une pièce d'identité. L'inscription doit se faire en Mairie entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2009.

Horaires d'ouverture de la Mairie

À compter du 31 août, la Mairie reprendra ses horaires habituels d'ouverture au public, avec une plage horaire supplémentaire le mercredi de 9h00 à 11h00.

Lundi	09h00 – 12h00	–	16h00 – 18h00
Mardi	–		12h00 – 18h00
Mercredi	09h00 – 11h00		
Jeudi	–	–	15h00 – 19h00
Vendredi	–	–	14h00 – 17h00

« La vie ne tient qu'à un fil ... »

En moins de huit mois, deux départs d'incendie au tableau électrique dans des maisons individuelles ont été à déplorer à Goyrans. Heureusement, dans ces deux cas, ils n'ont suscité aucun dommage aux personnes. Phénomène peu médiatisé, il est pourtant très connu des pompiers, des électriciens et des assureurs ...

L'un de ces incidents a eu lieu dans le sous-sol de notre domicile en novembre 2008 à 3 heures du matin. La chance a fait que l'odeur âcre de la fumée nous a réveillés. Nous avons pu évacuer les lieux et être gentiment accueillis par des voisins (merci encore à eux). Nous apprendrons par la suite que si la maison n'a pas entièrement brûlé, c'est parce que la chaleur dégagée a percé un tuyau d'eau en PER qui a eu la bonne idée de couler sur le foyer de l'incendie, et ce pendant une heure environ ...

S'en suivra une bataille juridique avec assignations en cascade entre les diverses assurances (qui n'ont pas failli à leur réputation ...). Ainsi, la maison a dû subir d'innombrables expertises dont des expertises judiciaires. À ce jour, l'affaire n'est pas close ; pourtant on nous assure que son déroulement a été extrêmement rapide.

Pour notre famille, hormis une belle frayeur, cela s'est traduit par deux déménagements, des frais conséquents (dont une partie ne nous sera jamais remboursée), et surtout une dépense d'énergie dont on se serait dispensé et six mois passés loin de notre domicile.

Mais que peut-il se passer pour qu'un tableau électrique prenne feu spontanément ? Le passage du courant dans les fils de cuivre s'accompagne d'échauffements et de micro-vibrations. Au fil du temps, les vis qui maintiennent les câbles au niveau du tableau peuvent être amenées à se desserrer. Ce phénomène est de nature à générer des micro-arcs électriques aux interfaces entre les bornes des différents conducteurs. Ces arcs électriques produisent à leur tour des oxydations localisées qui rendent le contact résistif, lequel s'échauffe alors lors du passage du courant. La température peut ainsi s'élever à plus de 1100°C. Il est à noter que rien ne disjoncte puisqu'il ne se produit aucun court-circuit en début d'incendie.

Contrairement aux idées reçues, un tableau électrique (parfois appelé « tableau à fusibles ») nécessite un entretien. Pour les professionnels qui doivent, par exemple, accueillir du public dans leurs locaux, un entretien annuel est obligatoire (norme NFC 15-100). Pour le particulier, en revanche, rien d'obligatoire pour l'instant.

Fort de ce retour d'expérience, je ne saurais trop vous conseiller de faire intervenir un électricien afin qu'il procède à une vérification de votre tableau électrique. Ceci constituera un des investissements les plus rentables du moment ...

Laurent AMARANTINIS

Dates à retenir

Jeudi 17 septembre 2009

Réunion pour l'ouverture d'un lieu de convivialité, à **17h00** à la Mairie (Salle du Conseil).

Vendredi 18 septembre 2009

Conférence-débat sur les conduites addictives, à **20h30** à la Salle des Fêtes.

Vendredi 25 septembre 2009

Présentation du site internet « Confluences Garonne-Ariège », à **18h00**, Salle du Conseil.

Vendredi 2 octobre 2009

Compte-rendu de mandat du Conseil Municipal, à **20h30** à la Salle des Fêtes.

Samedi 3 octobre 2009

Fête de la Bière, à partir de **20h30** à la Salle des Fêtes.

Samedi 12 décembre 2009

Concert de Noël, à **20h30** en l'Église de Goyrans.